



N° 198507-2023/1-ACTS/DAJI

Date du : 5 octobre 2023

### **Rapport de présentation**

---

**OBJET** : Délégation de signature - Monsieur Jean-Pierre BREYMAND (DAEM)

**PJ** : un projet d'arrêté

Suite au départ de madame Bertille JOUAN-LIGNE, le poste de directeur de l'aménagement, de l'équipement et des moyens (DAEM) a fait l'objet d'un avis de vacance de poste.

Ainsi, conformément à la procédure de recrutement mise en œuvre, monsieur Jean-Pierre BREYMAND, ingénieur 3<sup>ème</sup> grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie, a été retenu sur le poste et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Il est proposé dès lors de lui accorder une délégation de signature permanente (article 2) identique à celle attribuée à son prédécesseur.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.